

Vivons Notre Commune



EDITO DU MAIRE

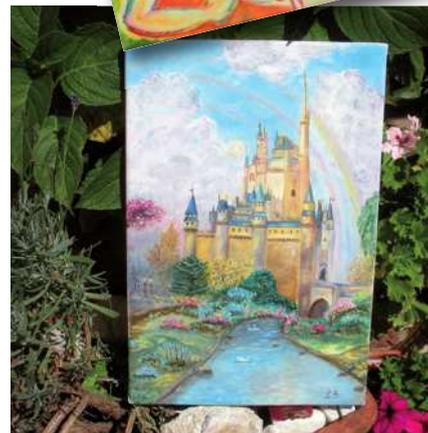
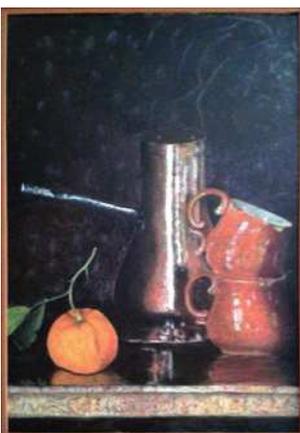
Chères Roquettanes, chers Roquettans,

Après avoir dressé, lors des vœux 2016, le bilan de l'année écoulée, c'est vers l'avenir que je suis désormais tournée, résolument décidée à poursuivre en 2016 les projets entrepris ou à l'étude. Les contraintes budgétaires que nous impose cette année encore le gouvernement, nous ont obligés avec regret à augmenter les impôts de notre commune afin d'équilibrer le budget.

Cependant, dans le contexte actuel **je continuerai** avec mon conseil municipal à être attentive à la maîtrise du budget. **Je continuerai** à défendre vos intérêts auprès de toutes les instances dans lesquelles j'ai l'honneur de vous représenter.

Je vous invite maintenant à découvrir notre revue « vivons notre commune » qui vous donnera le détail de toutes nos actions, celles de nos écoles et de toutes nos associations.

Votre dévouée
Paule BECQUAERT



Au sommaire

Page 3 à ACTUALITES

Réalisations et Projets
Comptes - rendus municipaux
Cérémonies de Commémorations

Pages X - X VIE SOCIALE :

Naissances, Mariages, Décès
Le Recensement de la Population en 2017
Les Services de la Petite enfance du Sivom Val de Banquière

Pages X - X CLIN D'ŒIL SUR :

Notre commune à l'honneur
Nos écoles à l'honneur

Page X à X DIAPORAMA : RETOUR EN IMAGE SUR

Novembre 2015 : La Fête des châtaignes et du beaujolais

Décembre 2015 : La crèche vivante, village de nuit, le Noël des enfants, la sortie de fin d'année du CCAS.

Janvier 2016 : Les vœux du Maire

Février : La crêpe party

Mars : Le Paris – Nice, le Carnaval, la sortie de Monastero Bormida.

Avril : La chasse aux œufs, la sortie des aînés à St Maximin.

Mai : Concours de boules

Juin : Les Arts dans la rue

Page Calendrier Festifs

Direction de la publication : Paule Becquaert, Maire

Rédaction : Nicole Labbe, 1ère Adjointe au Maire

Avec l'aimable participation des élus, des responsables des associations de La Roquette sur Var

Crédit photos : Mairie de La Roquette sur Var, associations, écoles

Fac Copies Imprimeur

Les réalisations et les projets

Réalisations métropolitaines

Construction de chaussée, d'un regard EP et d'un réseau d'assainissement pluvial au Moulestre.

Réfection de garde-corps passage du Portalet.

Mise en place de glissières mixtes de sécurité route du Trascoulet.

Construction de chaussée et réfection du revêtement de chaussée rue de l'Escoulière.

Déplacement de deux grosses jardinières placette de Tralatour.

Inspection, nettoyage et remise en état d'une canalisation d'eau pluviale rue du Portail.

Construction d'un garde-corps sur parapets rue Léon Raybaud.

Pose de deux poteaux incendie sur la route de Levens, avant et après le cimetière.

Construction de trottoirs avenue des Platanes.

Revêtement ponctuel de chaussée rue des Traverses et des Marronniers.

Mise en place de glissière de sécurité installation d'un abribus au niveau du Logis Familial.

Sans oublier la fourniture de signalisation verticale, de sacs canins, de petit matériel d'outillage, les travaux de balayage, de fauchage, d'hydro curage de réseaux, etc. Le coût de ces travaux s'élève à 139 492,73 €.

Sont prévus en septembre :

l'aménagement d'une aire de regroupement, la construction d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales placette de Tralatour et la réfection de la rue Léon Raybaud pour un montant de 43 000 €

Réalisations SDEG

Renforcement de la basse tension aérienne route du Moulestre.

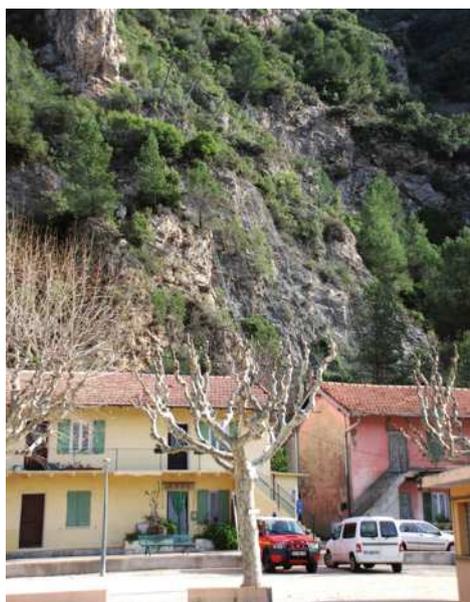
Réalisations ERDF

Amélioration des prises de terre, travaux au pied des poteaux ERDF route de Levens et de la route du Figheret. Travaux de réhabilitation des lignes à haute tension.

Réalisations SIVOM Val de Banquière

Protection contre les chutes de rochers du haut de Baus-Roux pour un montant de 196 903 €

Intervention des Brigades vertes sur le village et Baus-Roux



Sont prévus des travaux de confortement et de sécurisation de la maison communale place du Château pour un montant de 118 000 €

Travaux communaux

Dans les bâtiments écoles

réfection de l'étanchéité du caniveau de l'école des 4 Vents

installation d'un vidéophone

emplacement de vitres dans la cour haute

pose d'une barre anti-panique plus verrous à l'école du pont Charles-Albert

remplacement d'un ordinateur

Dans le bâtiment de la mairie et mairie annexe

remplacement d'une persienne

remplacement d'une fenêtre

remplacement des stores et d'un réfrigérateur

Divers

remplacement d'un coffret classe 2 et pose d'une lanterne

illuminations festives nouvelles

élagage de 17 platanes et deux marronniers

pose d'une électrovanne programmable à pile (lavoir Baus-Roux)

réfection des tôles des caves place Jean Agostini

remplacement du store de la cuisine associative

Tout savoir sur Le Projet de Parking :

Dans toutes les réunions, étaient présents, Mme le Maire, ses Adjointes et certains élus.

La 1ère réunion en mairie a eu lieu le **26 juin 2015**, en présence de Madame Lota-Vidonne, Messieurs Campana, Peu, Favier. Elle avait pour *objet* notre besoin urgent d'un parking au village de La Roquette sur Var.

La 2ème réunion en mairie a eu lieu le **24 juillet 2015**, en présence de Messieurs Campana, Peu, Favier. Elle avait pour objet la présentation de deux projets de

parking. Nous avons souhaité avoir un troisième projet qui correspondait plus à nos attentes.

La 3ème réunion en mairie a eu lieu le **23 octobre 2015**, en présence de Messieurs Borré, Campana, Favier, Campeggio (service infrastructure). Elle avait pour *objet* l'étude de la faisabilité du parking avec réserve.

La 4ème réunion en mairie a eu lieu le **17 mars 2016**, en présence de Madame Lota-Vidonne, Messieurs Campana, Favier, Fiorelli et Malberti. Elle avait pour *objet* la faisabilité du parking. Nous avons été très surpris d'apprendre que le projet n'était pas réalisable car l'implantation est prévue au-dessus d'une zone NDA et d'une zone rouge par

rapport au P.P.R.I.F. Suite à cette réunion, le Maire et son conseil municipal ont, à l'unanimité, adressé un courrier à M. le Préfet, M. le Président du conseil départemental, M. le Président de La Métropole, M. le Directeur de la D.D.T.M (direction départementale des territoires et de la mer), du chef Pôle risques (dont photocopies en annexe). Nous joignons également les réponses reçues à ce jour. Mme le maire a sollicité M. le Président de La Métropole pour obtenir un rendez-vous avec les quatre adjoints. Nous



attendons sa réponse. Néanmoins nous tenons d'ores et déjà à remercier les services de la Métropole pour leur compétence, leur écoute et leur investissement sur ce projet. Sachez que nous continuerons à nous battre pour obtenir cette réalisation indispensable à la survie de notre village.

COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX

RECTIFICATION DU PRIX DES LOYERS 2016 RENOUVELES POUR 3 ANS CONCERNANT :

L'OCBR Salle Simonetti : 204.30 € annuel, L'OCBR Pétanque : 204.30 € annuel. **Accord à l'unanimité.**

BAIL DE LOCATION GARAGE A BAUS-ROUX :

Il faut modifier la délibération prise le 8 Octobre 2015 concernant cette location. Loué à titre gratuit du 1er Janvier 2016 jusqu'à la date de l'acte de vente du garage. **Accord à l'unanimité.**

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 AVRIL 2016

Approbation de la séance précédente du conseil municipal réuni le 11 Février 2016 à l'unanimité.

1°) FINANCES :

Approbation du Compte de Gestion 2015

Résultat de l'exercice 2015 : 31.586.71 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 : 78.036.04 €

Adopté à l'unanimité

Approbation du Compte Administratif 2015

FONCTIONNEMENT 2015 :

Montant recettes fonctionnement :	812.174.99 €
Montant dépenses fonctionnement :	803.851.03 €
Résultat de l'exercice :	8.323.96 €
Résultat reporté fonctionnement :	36.236.10 €
Résultat de clôture :	44.560.06 €

INVESTISSEMENT 2015 :

Montant recettes :	160.627.56 €
Montant dépenses :	137.364.81 €
Résultat de l'exercice :	23.262.75 €
Résultat reporté Investissement :	10.213.23 €
Résultat de clôture :	33.475.98 €
Reste à réaliser en dépenses	
Investissement (2015)	19.446.00 €

BUDGET TOTAL DES 2 SECTIONS 2015 :

Recettes :	972.802.55 €
Dépenses :	
960.661.84 €	
Résultat de l'exercice :	12.140.71 €
Résultat reporté :	46.449.33 €
Résultat de clôture net (avec RAR) :	58.590.04 €
Résultat de clôture brut :	78.036.04 €

Adoption du Compte Administratif 2015 à l'unanimité.

Vote du Budget primitif 2016 :

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 :

Le résultat à affecter au Budget Primitif 2016 s'élève à 44.560.06 €.

Mme le Maire propose d'affecter la somme en réserve d'investissement sur le R 1068. **Adopté à l'unanimité.**

VOTE DES TAUX :

- Taxe d'habitation : 11.03 %
- Taxe foncière : 10.11 %
- Taxe foncière non bâtie : 32.10 %

Soit une augmentation de 1.031 % - **Adopté à l'unanimité.**

Le produit attendu sera de 230.526 € soit une augmentation de 9.000 € (arrondi) par rapport à 2015.

Les élus sont d'accord pour faire des économies sur le fonctionnement pour pouvoir investir plus.

Vote des subventions attribuées aux associations pour un montant total de 14.200 €. **Adopté à l'unanimité.**

Voici le détail des subventions versées ci-après :

Vote du Budget :

Le budget présenté s'équilibre en recettes et dépenses en fonctionnement pour un montant de 796.461 € et en Investissement pour un montant de 122.179.30 €. Présentation par chapitres du budget : la section de fonctionnement fait apparaître un autofinancement de 7.143.26 €.

Les recettes d'investissement prennent en compte :

La somme de 33.475.98 € qui est le solde d'investissement reporté et le virement de la section de fonctionnement : 7.143.26 € et l'affectation du résultat 2015 pour un montant de 44.560.06 € ; Le montant des dépenses d'équipement qui s'élève à 41.576.15 € en tenant compte des restes à réaliser sur les opérations qui s'élèvent à 19.446.00 €. **Adopté à l'unanimité.**

2°) ECOLE DU PONT CHARLES ALBERT :

Classe découverte d'Auron du 20 au 28 juin 2016 pour 20 élèves. Participation financière de la commune : 9,55 € par jour et par enfant soit 1.719 euros. **Adoptée à l'unanimité.**

3°) DECISIONS DU MAIRE

prises suite à délégation de pouvoirs de marchés publics :

- Entreprise BALDUZZI Jardin pour des travaux d'égoutage d'un montant de 2.425,20 € TTC.

- Entreprise EIFFAGE Energie pour les travaux de fourniture et pose de 9 lanternes avec remplacement d'un coffret pour un montant de 4.743,90 € TTC.

- BARRALIS Zinguerie pour des travaux d'étanchéité à l'école des quatre vents au village pour un montant de 1.764,36 € TTC.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 JUIN 2016

Renouvellement contrat poste de l'épicerie- **Accord des élus**

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2017 :

Le recensement aura lieu du 18 Janvier 2017 au 18 Février 2017.

A l'unanimité : création de deux emplois d'agents recenseurs pour réaliser le recensement

A l'unanimité : les tarifs de rémunération des agents recenseurs ont été votés :

Bulletin individuel :	1,70 €
Feuilles logement :	1,10 €
Feuilles immeubles collectifs :	2,00 €
Séance de formation :	20,00 €

Le coordonnateur est nommé par arrêté du Maire. Il sera rémunéré en heures complémentaires ou en temps de repos.

PERSONNEL : Un poste d'ATSEM a été créé en Février 2015 à 28 heures hebdomadaires. Vu la nécessité du service il convient d'augmenter le nombre d'heures de ce poste à 30 heures hebdomadaires au 1er septembre 2016. **Accord à l'unanimité.**

CCAS : Vu la loi NOTRE qui évoque la possibilité de dissoudre les CCAS pour les communes de moins de 1.500 habitants, Mme le Maire propose au Conseil la dissolution du CCAS et de son conseil d'administration au 31 Décembre 2016 **Accord à l'unanimité.** Les membres actuels du conseil d'administration recevront un courrier pour demander si elles sont intéressées pour faire partie d'une commission extra-municipale qui sera créée prochainement.

REVISION TARIFS SALLES COMMUNALES :

augmentation des tarifs :

SALLE ESCOULIERE AU VILLAGE :

Cérémonie et réveillon :	100 €
Anniversaire – de 18 ans :	40 €
Anniversaire – de 12 ans :	30 €
Adultes :	60 €
Association extérieure à la commune :	60 €
Association communale :	gratuite

SALLE MAIRIE ANNEXE DE BAUS-ROUX :

Cérémonie et réveillon :	200 €
Anniversaire – de 18 ans :	60 €
Anniversaire – de 12 ans :	30 €
Adultes :	80 €
Association extérieure à la commune :	80 €
Association communale :	gratuite

Le reste du règlement est sans changement. Accord à l'unanimité.

TAXE LOCALE PUBLICITE EXTERIEURE :

Actualisation des tarifs au 1er janvier 2017 :

Supports publicitaires pré-enseigne non numérique :	20.50 €
Enseignes supérieures à 12 m ² , inférieure ou égale à 50 m ² :	41.00 €
Supports publicitaires et pré-enseignes numériques :	61.50 €
Enseignes supérieures à 50 m ² :	82.00 €

Accord à l'unanimité.

TAXE LOCALE SUR CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE :

Modification du coefficient multiplicateur au 1er janvier 2017.

Le coefficient avait été fixé à 8.44 en 2013.

Il est proposé de le passer à 8 pour l'année 2017. **Accord à l'unanimité.**

SIVOM PERISCOLAIRE :

Mme le Maire présente le règlement périscolaire mis à jour ainsi que la charte de bonne conduite que nous n'avons pas jusqu'à maintenant. **Accord à l'unanimité**

PETITE LOCATION A BAUS-ROUX :

Le paiement du loyer de 48.07 € et 1 € d'ordures ménagères concernant la petite location de Mme POZZOLI a été réglé pour l'année 2016.

La trésorerie de Levens doit nous renseigner pour savoir qui a fait le chèque. Ensuite, on enverra les courriers aux personnes concernées.

CONVENTION CADRE CNFPT :

Chaque année on signe une convention-cadre avec le CNFPT pour des formations autres que celles déjà comprises avec le CNFPT.

Accord à l'unanimité pour autoriser Mme le Maire à signer la convention.

SIVOM VAL DE BANQUIERE :

CHUTE DE ROCHERS A BAUS-ROUX :

Avenant n°1 - modification

Coût de l'opération : H.T. 164.086.18 € - TTC : 196.903.42 €.

Subvention estimée à hauteur de 131.268 €

- 9.845 € fonds propres de la commune. 6.000 € prévu sur le budget 2016. 3.845 € payé en 2017.

Accord à l'unanimité pour autoriser Mme le Maire à signer les avenants.

AMENAGEMENT LOCAUX COMMUNAUX :

Avenant n°1 – modification

Une convention a été signée avec le SIVOM. Le montant des travaux s'élève à 98.333.33 € HT soit 118.000 € TTC.

Les 18.000 € de frais d'études sont inclus dans les 118.000 €. Les subventions estimées sont à hauteur de 60.000 €

Les restes à réaliser sont de 15.000 € et nous avons 5.900 € sur fonds propres. **Accord à l'unanimité.**

REGIE DE PUBLICITE :

Mme Nicole LABBE expose qu'il est nécessaire de faire paraître des encarts publicitaires dans notre bulletin municipal pour permettre de financer une partie de l'impression. La liste des entreprises qui seront sollicitées a été faite. La sortie de la revue « Vivons notre Commune » est prévue pour début juillet.

Tarifs des encarts publicitaires proposés :

Page 21x29.7mm – tarifs H.T. 4^e de couverture : 500 €.

2^e et 3^e de couverture : 400 €. Une page : 350 €.

½ page (190x135mm) : 200 €. ¼ page (97x135mm) : 150 €.

1/8 page (55x85mm) : 100 €

Le financement est prévu pour la fin d'année. Le régisseur a été désigné. **Accord à l'unanimité pour ces tarifs.**

COMMERCE AMBULANT :

La mairie a été sollicitée par une personne qui désirerait vendre du poisson sur la commune. Après avoir vérifié son KBis il apparaît qu'elle peut vendre d'autres produits. Pour ne pas

concurrencer l'épicerie du village, la demande ne sera accordée que pour un stationnement place Jean moulin à Baus-Roux, qui, étant transférée à la Métropole, nécessitera l'autorisation de celle-ci. Accord à l'unanimité.

DEROGATIONS SCOLAIRES :

Modification de la délibération du 8 octobre 2015 par rapport aux enfants des enseignants. Les enfants des enseignants seront accueillis à titre exceptionnel lorsqu'il y aura refus de participation financière par le Maire de la commune de résidence. **Accord à l'unanimité.** Lors des inscriptions des enfants de la Commune, un justificatif de domicile sera demandé.

XIII. FOULEES ROQUETTANES :

7ème édition le 17 Septembre 2016.

Accord de principe pour cette manifestation. Autorisation donnée au Maire pour signer la convention entre la Commune et le Cercle Démocratique. Accord à l'unanimité.

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE :

Renouvellement du contrat de 30h pour la personne de l'épicerie. 20h en contrat aidé à 90% et 10h en contrat mairie. Le contrat arrive à échéance le 3 juillet 2016. Accord des élus à l'unanimité pour renouveler le contrat pour 6 mois du 4 Juillet 2016 au 3 Janvier 2017.

DIVERS :

Transport des élèves : Changement convention de la Métropole : vu le nombre de personnes qui s'inscrivent par internet, le remboursement à la commune se fera à l'acte et non plus au forfait.

Camion Mazda : Le camion n'est pas réparable et sera récupéré par la fourrière. Le certificat de non-gage a été récupéré en ligne sur le site de la Préfecture.

Etude plaques de marbre « Place Louis PAGLIARDINI » et inscription en mairie. Deux devis ont été reçus ; un de 280 € et l'autre de 300 €. On attend un 3ème devis. On prendra le moins cher.

Métropole : RM 20 : La métropole demande à la commune de participer pour la mise en sécurité de la route contre les chutes de rochers. **A l'unanimité, refus de participation de la Commune.**

Suite aux besoins des enseignantes qui s'élevaient à 11.211.82 €, une Dotation départementale de 9.000 € a été attribuée à la Commune. Afin de satisfaire leurs besoins, les travaux de toiture de l'école initialement prévus ont été annulés.

Monsieur René GHIEMMO précise qu'il sera nécessaire de compléter la somme des 9.000 € en prévoyant la somme de 2.211.82 € sur le budget 2017.

Compteurs LINKY EDF – Madame le Maire demande aux élus de réfléchir et d'étudier la question.

Académie de Nice : Rattachement des écoles à la circonscription de CARROS 3 VALLEES et non plus à la circonscription de Nice III à compter du 1er septembre 2016. Pas de changement pour les enfants de la commune, ils continueront d'aller au collège de St Martin du Var.

Monsieur René GHIEMMO revient sur les tarifs de location de salle. Certains partis politiques réservent les salles communales pour leurs réunions politiques. Il faudrait peut-être leur faire payer la location de la salle. Accord de tous les élus pour appliquer le même tarif que les « associations hors commune ». Une ligne sera rajoutée dans les tarifs de location concernant les réunions de partis politiques.

Demande de dégrèvement de la facture d'eau. Cette demande n'est pas prise en charge, donc il va falloir payer la facture de 6.000 € environ.



Commémorations



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940



Cérémonie du 11 Novembre 1918



Cérémonie du 8 Mai 1945



Dépôt de gerbe en souvenir de la journée nationale du souvenir de la déportation

Ils ont crié pour la première fois

Léana VENEZIA, le 21/04/2016

Kerian PUGGIONI MALLET,
le 24/03/2016

Leonie BONNEFOY, le 16/01/2016

Manoe LEGER, le 25/12/2015

William DELVIGNE, le 19/12/2015

Eliot BURGIO, le 12/10/2015

Ils se sont dit OUI

Kevin AUDIBERT et Coraline
LE YONDRE, le 25/06/2016

Thomas, Jean, Antoine AGOSTINI
et Gaëlle, Blanche THEVENAZ,
le 18/06/2016

Jonathan REGNAUD et Sarah,
Virginie, Louise ALLOUCHE,
le 11/06/2016

Pascal, Jésus, Laoucine OUTHALA
et Fatima, El-Zahra BEN ABDEJELIL,
le 11/06/2016

